



Rapport de sécurité de l'installation électrique (RS)

selon l'ordonnance sur les installations électriques à basse tension (OIBT, RS 734.27)

Un rapport de sécurité par installation/compteur

Numéro 00124/2026

Propriétaire de l'installation N° tél +41 01 123 13 13

Nom 1 Mathieu Commerçant

Nom 2

Rue, n° Rue de Chez Lui, 18

NPA / localité 00001 / Outreença

Régie / Gérance N° tél

Nom 1

Nom 2

Rue, n°

NPA / localité

Installateur N° tél

Nom 1

Nom 2

Rue, n°

NPA / localité

N° d'autorisation

Org. de contrôle indépendant N° tél +41 01 123 45 49

Nom 1 Checkmoi SA

Nom 2

Rue, n° Là-Bas en Bas, 22

NPA / localité 00001 / Outreença

N° d'autorisation K-****-1

Situation de l'installation N° de bât.

Rue, n° Avenue du Commerce, 15

NPA / localité 00001 / Outreença

Commune / N° parc. Laplusbelle / 12256

EGID

Genre de bât. Commercial

Remarque

RCP

Installation N° inst. 002-***-005

Etage, situation Rez-de-chaussée Sud-Ouest et toiture

Client Bonheur En Gros SA

N° compteur 301262

Utilisation et périodicité(s) Magasin de bonheur en barre Ans 10

Motif du contrôle

Nouvelle installation

Installation existante

Modification

Extension

Date du contrôle CF

L'ordre pour le CR a été donné par l'installateur

Déplombé

Contrôle effectué

Contrôle final (CF)

Contrôle de réception (CR)

Contrôle périodique (CP)

Avis d'inst. n° / année 12.01 / 2025 Date 19.08.2025

Périmètre du contrôle / installation effectuée

Installation photovoltaïque avec dispositif de stockage électrique.

Infrastructure de recharge

Date du contrôle CR/CP 06.03.2026

Indications techniques Mode de protection TN-S TN-C TN-C-S

Coupe-surintensité général Type, caract. NH00 I_N 80 A

Coupe-surintensité au point de racc. de l'inst. Divisionnaire T02

Type, caractéristique	I _N [A]	Mesures				R _{ISO} [MΩ] I _{fuite} [mA]
		L-PE		L-N		
<u>LSD</u>	<u>63</u>	ICC déb. [A] <u>1203</u>	ICC fin [A] <u>1195</u>	ICC déb. [A] <u>1201</u>	ICC fin [A] <u>1189</u>	<u>497</u>

Particularités

Les soussignés attestent que les installations ont été contrôlées selon l'OIBT (art. 3 et 4) ainsi que selon les normes en vigueur et sont conformes aux règles techniques reconnues. Ce document reflète le rapport de sécurité des installations électriques susmentionnées, selon l'OIBT et doit être conservé par le propriétaire, jusqu'au prochain contrôle (périodique). Celui, qui néglige d'effectuer les contrôles prescrits ou qui les effectue de façon gravement incorrecte ou qui remet au propriétaire des installations électriques qui présentent des défauts dangereux, sera punissable (art. 42 let. C OIBT).

Signatures de l'installateur

Date

Contrôleur

Personne autorisée à signer

Prénom Nom (Imprimé)

Signatures de l'organe de contrôle indépendant

Date 11.03.2026

Contrôleur Julius Joule

Personne autorisée à signer Julius Joule

Prénom Nom (Imprimé)

Annexes Protocole d'essais-mesures

Protocole d'essais-mesures photovoltaïque

Distribution RS + annexes au propriétaire / gérance

RS à l'exploitant de réseau / ESTI

RS et PEM + PEM PV à l'installateur

Exploitant de réseau / ESTI Contrôle sporadique Oui Non

Date de réception

Remarques

Date

Aucun défaut constaté

Etablissement d'un rapport

Installation plombée

Déterminant pour le prochain CP

Visa